



Association vaudoise des Clubs de Scrabble

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Du mercredi 12 novembre 2025 à 20 h 00

Stand Vernand, rte de la Blécherette 2, 1032 Romanel-sur-Lausanne

1. Salutations, liste des présences

Clubs présents : BLE, BRO, COT, LEM, RIV, YVE

Club excusé : MSH

Club(s) absent(s) : MLC et MOT

2. Approbation du PV de l'AG du 12.11.2024 à Romanel-sur-Lausanne

Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Rapport du responsable du Trophée

Rapport d'Yvan Muster

Nouvelle saison, nouveau règlement adopté lors de la dernière AG. Pour rappel, l'obligation d'arbitrer lors du Trophée vaudois pour avoir droit au prix a été supprimée. Depuis lors, les arbitrages rapportent des bonus : 1 arbitrage vaut 30 points et 2 arbitrages ou plus valent 50 points. Ceci a exercé une certaine influence sur le classement final de cette saison.

Tout s'est bien déroulé au niveau du tirage et de la transmission des parties. Merci à Yvan Citherlet à qui j'ai offert un petit cadeau pour sa parfaite participation. 72 classé.e.s de 8 clubs différents pour ces 8 manches d'intérêts inégales mais c'est bien ce qui fait le charme du Scrabble. On maintient le nombre de participant.e.s avec une petite augmentation de 3 unités par rapport à la saison dernière.

On attendait Vincent Maendly, dernier vainqueur et favori logique. Nicolas Constantin, nouvelle série 1 au terme de la saison 24-25 aurait pu jouer les trouble-fêtes. Mais on n'avait pas de recul sur l'importance des bonus... Yvan CONSTANTIN (COT) en jouant 6 manches et en arbitrant 2 bénéficiait des 50 points ce qui le faisait passer en tête pour 6 points devant Vincent MAENDLY (BLE). Pareil pour Sylvianne HENRIOT (BLE) qui en profitait pour chiper le 3^{ème} rang à Nicolas CONSTANTIN (LEM) pour 2 petits points. Désormais, la stratégie des arbitrages sera à prendre en compte 😊

Au niveau des séries, la nouvelle réglementation permet aux deux sociétaires de MOTS_RGES Micheline SANDOZ et Murielle ANKEN d'obtenir le prix de leurs séries... c'était le but et j'en suis très satisfait.

Sinon rien de spécial à communiquer pour le Trophée vaudois. La transmission des résultats de la part des clubs s'est très bien déroulée grâce surtout à la mise à disposition d'un fichier unique. Ceci a évité les erreurs dans les noms ou séries/catégories, erreurs habituelles avant. Ceci fait toujours du travail en moins.

Les résultats sont toujours disponibles sur le site de l'AVCS mais sans commentaires ou compte-rendu. Mon travail à la fédé suisse ne permet pas d'écrire les comptes-rendus. Pour la nouvelle saison, je tiens à remercier en avance Vincent Maendly qui nous gratifiera d'un texte lors de chaque manche. Ces textes sont aussi accessibles dans le Scrabblophile.

J'essaie de tenir à jour le site de l'AVCS du mieux possible. Transmettez à vos membres la possibilité de retrouver les infos de notre association via ce moyen. Il est aussi disponible pour les clubs. Je mettrai aussi un lien sur les jeux que j'ai programmé (Slamana et Jarnacoeur mais aussi de nouveaux mots-croisés et fléchés).

Remise des prix du Trophée vaudois

NL -Jacqueline DETREY BRO

S 7 -Murielle ANKEN MOT

S 6C-6D- Micheline SANDOZ MOT

S 6A-6B- Bernard JUGATION RIV

S 5C-5D. Richard FENCZ LEM

S 5A-5B Olivia JULLIAND MOT

S 4C-4D Josette MONOD YVE

S 4A-4B Yvan MUSTER LEM

S 1-2-3 Yvan CONSTANTIN Pas de prix CAR cumulé avec le général

Général : 3^{ème} Sylvianne Henriot BLE, 2^{ème} Vincent Maendly BLE, 1^{er} Yvan CONSTANTIN COT

Classement par clubs juste pour le fun (cumul des points des 5 meilleurs joueurs/joueuses)

3^{ème} RIV 3148 pts, 2^{ème} BLE 3299 pts 1^{er} LEM 3542 pts.

Bravo à vous toutes et tous. Même si le Trophée réunis moins de participant.e.s que jadis, vous avez toujours du plaisir à jouer ce Trophée. Cette prochaine saison, il sera couplé avec la Ronde des Clubs qui va renaître de ses cendres. D'ores et déjà on peut dire que ce sera un franc succès : plus de 20 clubs et plus de 200 joueurs et joueuses classé.e.s après 2 manches.

Profitez de vous amuser, profitez de votre, de notre passion...

Merci de votre attention. Yvan Muster, responsable technique

4. Rapport du trésorier pour les comptes 2024 – 2025

Chers Amis,

Le solde du compte BCV au 1^{er} octobre 2024 qui était de CHF 3'625.39 est passé au 30 septembre 2025 à CHF 4'175.98 ce qui signifie une augmentation de fortune de l'ordre de CHF 550.59.

Cette année comptable comprend le résultat positif du Tournoi DUO du 19 octobre 2024 avec un bénéfice de l'ordre de CHF 345.80.

Du bénéfice comptable de CHF 625.59, il faut déduire 3 inscriptions pour le Tournoi DUO du 19 octobre 2024 payées durant l'exercice comptable précédent pour un montant total de CHF 75.00 et qui étaient déjà comprises dans le bénéfice de l'exercice 2023 – 2024.

Fait à Vétroz le 30 septembre 2025 / Y. Constantin

Recettes		Dépenses	
Cotisation MLC 23/24	20.00	Frais AG AVCS	27.60
Cotisations clubs (9 clubs)	180.00	Prix lauréats Trophée VD 23-24	230.00
Trophée Vaudois (72 joueurs)	360.00	Gravure	32.45
Intérêts bancaires	21.84	Frais enveloppes et impression	12.00
Bénéfice Tournoi DUO	345.80		
Total recettes	927.64	Total dépenses	302.05
Bénéfice	625.59		

Fortune	01.10.24	30.09.25
BCV	3'625.39	4'175.98
Augmentation		550.59

5. Rapport des vérificateurs de comptes (COT)

Mesdames et Messieurs,

*En qualité de vérificateurs des comptes de l'AVCS, les membres du comité de La Côte ont procédé au contrôle de la comptabilité et des comptes annuels de l'AVCS arrêtés au **30.09.2025**. Les comptes du Tournoi DUO du 19.10.2024 ont également été contrôlés.*

Le trésorier Yvan Constantin nous a fourni tous les renseignements nécessaires qui ont permis une vérification optimale des comptes, par

*pointage et sur la base du relevé de la BCV dont le solde au 30 septembre 2025 s'élève, **CHF 4'175.98***

Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à CHF 559.59, ce qui correspond à l'augmentation de fortune.

Félicitations et remerciements à Yvan Constantin pour l'excellente tenue des comptes avec décharge à celui-ci et au comité de l'AVCS.

Nyon, le 30 septembre 2025. Pour le club de La Côte : Simone Pauchon

6. Approbation des rapports et des comptes

Tous les rapports sont approuvés, à l'unanimité, par acclamation avec remerciements à leurs auteurs.

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Les clubs de LEM et MLC (suppléant) sont nommés vérificateurs des comptes pour le prochain exercice.

8. Admission, démission et dissolution de clubs

Aucune admission, démission ou annulation de clubs à signaler.

9. Démission et élection au comité

Le comité remercie Vincent Maendly pour son mandat de membre tournant et souhaite la bienvenue à Carole Engelberger.

Deux postes sont à repourvoir : trésorerie et secrétariat.

Yvan Constantin a déménagé en Valais et Renée Anchise veut arrêter.

Les jeunes n'ont pas le temps et les aînés fatiguent à force de prendre le temps.

Aucune candidature à ce jour. Si personne ne se propose, le comité démissionnera en bloc. L'AVCS n'existera plus et toutes les compétitions qui en découlent non plus ! A réfléchir ...

Yvan Muster, à ce moment-là, serait d'accord d'organiser le Tournoi DUO, mais à son compte car il souhaite que ce tournoi perdure.

Les statuts pourraient être à repenser selon l'issue de l'AG extraordinaire.

Le Trophée Vaudois et la Ronde des clubs : un double classement sur un même tournoi. On gagne ou on perd deux fois, difficile à s'y faire.

Une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE aura lieu le 18 juin 2026 afin de trouver une solution et éviter la dissolution de l'AVCS.

10. Cotisations

Le montant des cotisations est inchangé. Les finances sont bonnes.

11. Propositions écrites des clubs

Une seule proposition parvenue : celle de BLE

La proposition est acceptée à l'unanimité des clubs présents.

Modification du point 10 du règlement du Trophée vaudois, qui est remplacé par :

En outre, à condition de ne pas être de la même série que le vainqueur au classement général, les joueurs suivants sont récompensés d'un prix de 40 francs :

- *Premier de la série 1,*
- *Premier de la série 2,*
- *Premier des séries 3A et B confondues,*
- *Premiers des séries 4A et B confondues et 4C et D confondues,*
- *Premiers des séries 5A et B confondues et 5C et D confondues,*
- *Premiers des séries 6A et B confondues et 6C et D confondues,*
- *Premier de la série 7.*
- *Premier non-licencié.*

En cas d'égalité, les gagnants se partageront le prix.

Cette modification rentre en vigueur immédiatement pour la saison en cours.

12. Calendrier 2026-2027

Quand	Quoi	Qui	Où
18 juin 2026	Assemblée Générale extraordinaire AVCS	Comité AVCS	Romanel-sur-Lausanne 20 h 00
	Tournoi Duo 2026	A définir	
	Championnat Vaudois		

13. Divers

Le tournoi des écoliers

Philippe Budry rappelle qu'un module est en ligne pour le concours des écoliers. Chacun peut s'y inscrire et tenter de se qualifier, avec sa classe ou individuellement sur Internet. Une fiche est à remplir et toutes les

informations sont sur le site de la FSSc. La finale des écoliers aura lieu le 29 mars 2026 à Jongny.

Il faut absolument se mobiliser et passer l'information autour de soi afin d'avoir de la relève et y intéresser les jeunes, l'avenir du Scrabble en dépend.

Site Internet pour AVCS

Remerciements à Yvan Muster pour la bonne tenue du site de l'AVCS. Tout y est, il est à jour. A chacune et chacun de le consulter.

Règlement du Trophée

Modification traitée au point 11.

Yvan M. rappelle les prochains tournois à venir. Se référer au site de la FSSc.

Prochaine AG : Assemblée Générale Extraordinaire, le 18 juin 2026.

La séance est levée à 21 h 28

Fait à Saint-Gingolph, le 15 novembre 2025

La secrétaire :

Renée Anchise

Le trésorier :

Yvan Constantin

Le responsable technique :

Yvan Muster